

## **REMISE DU RAPPORT D'ESS FRANCE À MARLENE SCHIAPPA POUR DYNAMISER L'ESS DANS LES TERRITOIRES**

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et à la vie associative, s'est vue remettre ce lundi 27 février un rapport d'ESS France sur les Chambres Régionales de l'ESS. Ce rapport fait un état des lieux des missions des CRESS et formule des propositions pour renforcer leurs actions auprès des acteurs de l'ESS au plus près territoires.

### **Les CRESS, actrices incontournables de l'écosystème territorial de l'ESS**

Ce rapport souligne la place centrale que jouent les CRESS dans la vie économique des territoires. Les CRESS se sont vu reconnaître par la loi du 31 juillet 2014 cinq missions qui structurent leurs actions et participent au développement de l'économie sociale et solidaire (présentation de l'ESS auprès des pouvoirs publics, appui au développement et à la création des entreprises, production de données, appui aux dirigeants et information sur les enjeux européens). Ensembles des différentes composantes de l'ESS à l'échelle régionale, elles ont su développer leurs actions pour allier une proximité avec les entreprises et organisations de l'ESS tout en structurant la représentation et l'expression des besoins de l'ESS à l'échelle des régions. Maillon indispensable du développement de l'ESS, elles assument un rôle de cheffes de file de l'ESS au niveau régional.

### **Sur le plan économique, des CRESS solides et en développement mais qui souffrent d'une fragilité sur le financement des missions confiées par la loi.**

A travers l'analyse des données économiques des CRESS, le rapport met en exergue une bonne santé financière globale des CRESS qui progressent en matière de volume budgétaire ou de salariés (215 salariés en 2022 contre 150 en 2018). Néanmoins, cela ne doit pas masquer une fragilité réelle des modèles économiques reposant principalement sur un conventionnement avec la Région et des financements sur projet, que le financement socle de l'Etat ne parvient pas à équilibrer.

### **Ouverture d'un cycle de travail autour de la création d'une mission d'accueil, d'information et d'orientation des CRESS.**

Les CRESS jouent un rôle de plus en plus décisif dans l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises de l'ESS et c'est en ce sens que le rapport propose comme première préconisation la création d'une mission d'accueil, d'information et d'orientation de toute l'ESS dans le cadre de leur attribution d'appui à la création et au développement des entreprises de l'ESS. Aux côtés des dispositifs d'accompagnement de l'ESS et en synergie avec les autres cadres d'information, cette mission permettrait de mieux orienter et de trouver les outils plus adaptés pour le porteur de projet et ainsi d'assumer les potentialités ouvertes par l'ESS pour n'importe quel type d'activité, y compris les dispositifs de développement économique de droit commun.

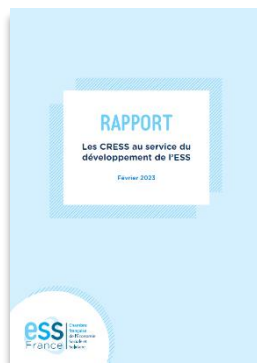
Suite à cette convention, un cycle de travail entre la Ministre et les CRESS sera ouvert pour évaluer la possibilité de mise en œuvre de ce dispositif et de l'inscrire dès le projet de loi de finances pour 2024.

### Jérôme Saddier, Président d'ESS France

*« Les CRESS constituent un patrimoine commun pour l'ESS et ses acteurs à l'échelle territoriale. Depuis 2014, elles ont su incarner les missions qui leur ont été confiées, sans toutefois bénéficier du soutien adéquat de la part de l'Etat. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la perspective de pouvoir travailler concrètement à un projet utile pour l'ensemble de l'écosystème et en harmonie avec le savoir-faire et les potentialités qu'offrent les CRESS dans chaque région. »*

### Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge de l'ESS et de la vie associative

*« Les CRESS c'est l'ESS de terrain, au plus près des besoins des territoires. Elles font un travail important pour accueillir, informer et orienter les acteurs de l'ESS et favoriser le passage à l'échelle des projets innovants. Le rapport d'ESS France pose les bases d'un travail que nous allons engager en commun pour faire des CRESS les cheffes de file du développement de l'ESS dans nos régions. »*



Découvrez le rapport complet sur le site internet d'ESS France :  
>> <https://www.ess-france.org/rapport-les-cress-au-service-du-developpement-de-l-ess-remis-a-marlene-schiappa-le-27-fevrier-2023>

---

**ESS France** est l'organisation qui porte la voix de l'ESS. Agréée par l'Etat en 2014, elle assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. Elle est présidée par Jérôme Saddier. Plus d'informations sur [www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)

## Contacts presse :

**Constance BAUDRY**, conseil en communication pour ESS France :  
[constance.baudry@agence-constance.fr](mailto:constance.baudry@agence-constance.fr) , 06 82 43 69 62

**Yenad MLARAH**, conseiller communication et presse de Marlène Schiappa :  
[yenad.mlaraha@pm.gouv.fr](mailto:yenad.mlaraha@pm.gouv.fr), 06 06 78 57 45